

DE LA RÉVOLUTION AU ROMANTISME C. Barry, C. Lourde, L. Lautard, E. Favier : Quatre auteurs en quête de biographes

L'on a regroupé ici un peu artificiellement quatre enquêtes concernant des auteurs dont les œuvres sont fort différentes, leur seul point commun étant une publication marseillaise et la quasi-absence ou la rareté des mentions biographiques dans la bibliographie disponible. Si trois de ces notices résultent de dossiers nourris lors du bicentenaire de la Révolution, cette étude est surtout née d'une volonté commune de sonder les virtualités et les limites de la documentation minimale, afin de tenter de résoudre très partiellement les problèmes de l'opacité biographique. La connaissance des « hommes illustres » du passé repose encore très largement en effet sur les recueils publiés au XIX^e siècle et au début du XX^e, qui résultent de la compilation de sources en général imprimées (biographies, dictionnaires, ouvrages historiques pour l'Ancien Régime), auxquelles s'ajoutent les notices nécrologiques pour le XIX^e siècle¹. Non seulement ces méthodes documentaires mettent en œuvre des sources très inégalement fiables, mais elle privilégient les détenteurs du pouvoir civil ou religieux, consacrent les notables devenus académiciens, les artistes reconnus qui ont participé aux salons et les auteurs à succès, tous ceux qui ont laissé des traces non point toujours dans l'Histoire mais plutôt dans la bibliographie. Que peut en revanche l'historien pour ces personnages du passé qui lui paraissent digne d'intérêt mais n'ont guère fait naître de tradition biographique ? Et quelles informations autres qu'anecdotiques peut offrir l'enquête souvent laborieuse et parfois décevante qui permet de les identifier ? Il s'avère qu'après avoir précisé quelques repères chronologiques

1. Pour la Basse-Provence : *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale* : H. BARRE, T. XI, *Le bilan du XIX^e siècle*, 1913, et P. MASSON, T. IV/2, *Dictionnaire biographique des origines à 1800*, 1931. Le volume de P. Masson paru postérieurement à celui d'H. Barré a fourni l'occasion de compléter ce dernier pour la période révolutionnaire et même l'Empire. Le Tome XVI et dernier (*Index général*, Marseille, 1937) contient un complément biographique.

minimaux grâce à l'apport des études généalogiques qui ont affiné depuis quelques décennies les méthodes d'enquête, la recherche de traces dès lors mieux assurées peut permettre d'avancer un indice de vraisemblance du légendaire qui entoure Claude Barry, le « chanteur aveugle » des rues de Marseille, ou bien ménager dans le cas de Lourde et Lautard quelques découvertes au sujet de collaborateurs dont leurs ouvrages ne font pas mention, et plus largement dépasser les simples résultats de la prosopographie d'érudition. Nous avons aussi mis à profit ce constat pour résoudre l'un des principaux mystères biographiques qu'aient signalé nos prédécesseurs en établissant l'identité d'Eulalie Favier, qui fut sans doute le meilleur poète romantique de Marseille².

Claude Barry a-t-il chanté *La Marseillaise* au Club de la rue Thubaneau ?

Claude Barry est un chanteur de rues marseillais dont l'œuvre n'a pour l'essentiel pas encore été retrouvée et paraît d'une valeur littéraire réduite, du moins selon des critères académiques. L'intérêt du personnage réside dans le souvenir qu'il a laissé dans la mémoire collective. Dès 1840, alors que C. Barry est mort depuis peu, Sébastien Bertheaut évoque cet « aveugle du coin que décembre nous ramène, chanteur de noëls enroutés qu'il accompagne sur un violon rhumatismal (...) »³. Quelque treize ans après sa mort, Joseph Désanat publie dans *Lou Bouil-Abaisso* un « *Houmagi. A la memoiro de Meste Barry* »⁴ qui caractérise bien le rôle de ce chansonnier populaire, figure familière des rues de Marseille :

« *Qu si nen souvent pas doou farçur meste Barry,
De seis chants prouvençaous, soun vicouloun populari ?
Qu'us qu'à pas retengu deou, lou mens un refrin,
Cafi d'esprit, piquant de vervo, et plen d'entrin ? (...)* »

Le texte de J. Désanat rassemble l'essentiel de la biographie du chanteur de rue, telle du moins qu'il avait pu la reconstituer dans ces « années quarante » marquées par le cinquantenaire de la Révolution et les premières publications d'études sur cette période :

« *Soulide patrioto, après quatre vingt noou,
Quand la revolutien refasiét tout de noou,*

2. Chacun de nous a conduit depuis plus d'une décennie une série d'expériences sur les problèmes de la biographie de ces « petites célébrités obscures » ; entre autres publications, citons R. BERTRAND, « J.-L. Lagnel et les débuts du santon d'argile à Marseille », *Marseille*, N° 113, 1978, p. 16-24, « François Carvin », *Menestral*, N° 31, 1983, pp. 22-26 ; G. REYNAUD, « François Moisson », *Marseille*, N° 155, 1989, pp. 16-17 et Centre généalogique Marseille-Provence, *Bulletin du bicentenaire*, 1989, pp. 36-51.

3. Cité dans la seule étude qui ait été à notre connaissance consacrée à C. Barry, celle de René MERLE, « Claude Barry, le chanteur aveugle » dans *Cahiers critiques du patrimoine*, N° 2-1986, « Révolution, Contre-Révolution, le texte dialectal de la période révolutionnaire : Provence, Bas-Languedoc oriental, Dauphiné », pp. 141-144 ; l'on y trouvera d'autres mentions de C. Barry par ses contemporains que nous n'avons pas reprises ici.

4. J. DESANAT, *Lou Bouil-Abaisso de 1845*, N° 80, 12 août 1845, pp. 319-320.

*Homme de couar, traté lou sujet poulitiquo ;
De l'immortel Rouget, l'hymno patriotique,
En public la fasiet rounfla coumo si deou,
Et l'a jusquo entounado oou Club doou Thubaneou.
Plus tard, leis muscadins l'ouserount donna casso :
Lou paoure malhurous, per saouva sa carcasso,
Jugué de l'escarpin, aveugle fugitieou,
A Touloun escoundu, resté tout un estieou.
Qu'importo, es oou malhur qu'un rimaire s'inspiro :
A soun retour, canté lei gloiros de l'empiro ;
A peno lou courrier pourtavo un bulletin,
Meste Barry sabran, lou lendeman matin,
Debitavo eis passant sa pichouno pancarto
Su leis exploits guerriers doou famous Bonaparto (...)* »

Nous compléterons ce texte par le témoignage d'un contemporain, Alexandre Jullien, qui signale incidemment en 1865 que l'ancien révolutionnaire n'avait pas seulement fait preuve d'opportunisme sous l'Empire :

« La population laborieuse faisait un fréquent usage d'une sorte de potage économique, lequel consistait en une bouillie faite de farine de pois-chiches, de pois ronds, et généralement de tous légumes de difficile cuisson, appelée *farinetto* en patois marseillais ; le poète chansonnier provençal Barry, en 1814, employa ce mot dans le refrain d'une de ses chansons politiques que le peuple chanta à tue-tête et que voici :

*Mangearen plus de farinetto,
Mangearen que de cousteletto,
Eh ! vivo lou rei ! »⁵*

Barry est alors mort depuis plus de trente ans mais son souvenir reste apparemment vif ; l'on en a une autre preuve par cette mention de ses œuvres dans le *Catalogue de vente de la bibliothèque de J.-T. Bory*, en 1875 :

« Recueil de chansons (provençales et françaises) chez Claude Barry (chanteur ambulant), Marseille 1792-1814, in-12, composé de nombreux cahiers signés Claude Barry. Les chansons qu'il contient se vendaient et se chantaient dans les rues de Marseille où cet aveugle, poète et musicien, a joué (*sic*) d'une si longue vogue populaire »⁶.

Il y eut donc entre la chute de la royauté et la monarchie de Juillet, soit pendant presque un demi-siècle, dans le centre de Marseille un chanteur de

5. Alexandre JULLIEN, *Chronique historique de l'archiconfrérie des pénitents disciplinés sous le titre du Saint Nom de Jésus (dits Bourras) de la ville de Marseille*, Marseille, 1865, pp. 335-336. V. Gelu mentionne dans ses souvenirs cette « chanson patoise alors si populaire » lorsqu'il évoque les meurtres et les mouvements de foule de la Terreur blanche (V. Gelu, *Marseille au XIX^e siècle*, texte édité par L. Gaillard et J. Reboul, Paris, 1971, p. 50).

6. *Catalogue de vente de la Bibliothèque de J.-T. Bory*, Marseille, 1875, N° 1813. Nous n'avons pu retrouver ce recueil.

plein vent qui commentait l'actualité nationale et surtout locale en des œuvrettes de son cru dont le comique de circonstance, aujourd'hui peu perceptible, aurait fait rire toute la ville. J. Désanat donne quelques clefs de ce long succès, d'autant plus remarquable que si l'on en juge par les déclarations des forains désireux de se produire à Marseille, conservées aux Archives communales, il devait affronter une certaine concurrence. Placé toujours au centre du Cours, « vers lou même bancaou », soit au carrefour essentiel de la vieille-ville et de la « ville nouvelle », C. Barry se fait l'écho continu des bruits et des rumeurs de la cité :

*« Deis noon deis vieis quartier, doou Chapitre à l'escalo
Fasiét dins seis cansouns la chroniquo localo,
Et coumo d'aqueou temps, l'aviét ges de courrie
Per saoupre uno nouvello, oou Cous chascun courrié ».*

Mais il semble aussi faire la description humoristique des types sociaux du Marseille de son temps :

*« Deis marchandos de fruits, peissounièro, poissardo,
celebré l'industrio, oou foun de sa mansardo,
L'an vis mai que d'un coou castiga leis abus ;
Es eou que lou prmier canté leis omnibus (etc.) »*

C. Barry laisse également le souvenir d'un compositeur de *noëls*, ce qui ne saurait surprendre, le développement de la « foire de Noël » et sa transformation en « foire aux santons » étant l'une des mutations les plus nettes du calendrier festif du Cours dans les premières décennies du XIX^e siècle⁷. J. Désanat a enfin souligné que sa vogue s'explique par l'union de l'oralité et de l'imprimé et restait liée aux lieux où convergeait la foule. En effet si

*« Nobles, bourgeois, manans li fasient bouens accuils,
Choiso, Nino, Babeau, Goutoun et Marieto,
Sabient mies qu'un Pater sa plus longuo arriéto ».*

C'est que C. Barry joignait à une composition « *de testo et senso manuscrit* » à cause de sa cécité l'impression et la vente de ses productions et il « *debitavo en vuech jour, de millier de recuils* »⁸. Un autre détail, qui ne

7. Nous verserons à ce dossier deux textes mal datés mais très postérieurs dont on ne sait trop s'ils colportent le souvenir de C. Barry ou (plus vraisemblablement) celui d'un de ses successeurs : Louis Brès (1834-1917) évoquant la foire aux santons « d'autrefois » décrit assez longuement « le marchand de chansons aveugle, bien connu de toute la population marseillaise », passage cité dans E. ROUGIER, *Petite histoire des santons*, Marseille, 1910, p. 141. H. VILLARD fait de même dans « L'ancien cours et ses abords à la fin du Second Empire », *Bulletin officiel du Comité du Vieux-Marseille*, N° 36-37, 1935, pp. 131-143, à pp. 142-143.

8. Le Catalogue de la Bibliothèque de J.-T. Bory indique : « N° 1927, Carton contenant 38 recueils de noëls, pour la plupart chantés dans les rues de Marseille par Aymin, Barry, etc. Ces pièces sont composées de 8 à 16 pages environ. » R. Merle a retrouvé et cité plusieurs de ces feuilles volantes et petits cahiers. Signalons dans la collection du banquier marseillais Rondel à la Bibliothèque de l'Arsenal *Noëls nouveaux de Claude Barry* (Marseille), Terrasson imp., 16 p., sans date (Rf 87205). La bibliothèque municipale de Marseille possède *Noëls nouveaux chantés par M.A. Aymin*, Marseille, Arnaud et Cie, 12 p. (relié in fine de 11380 et 11382).

transparaît guère dans les propos de J. Désanat, a bien été mis en lumière par R. Merle : l'œuvre de C. Barry est bilingue et il peut ainsi faire figure de Béranger du ruisseau sous le treillard de la bastide et de Tirésias dialectal à la halle. L'on ajoutera ce dernier trait : « *l'aveugle meste Barry, ancien cantaire ambulante de Marsio* » ne se bornait pas à chanter « *per carrieros* » mais aussi « *frequentavo leis trins, leis marquas, jusquei fiéros* », y compris celle de Beaucaire.

L'intérêt du personnage est donc loin d'être anecdotique. Si par son infirmité il se rattache au stéréotype de l'aveugle-poète, qui est vieux comme Homère, et au *ciego de calle* d'Outre-Pyrénées, la vogue de Meste Barry semble étroitement liée à la période révolutionnaire marquée à Marseille comme à Paris par le surgissement de la chanson dans les espaces publics puis à ces premières décennies du siècle qui virent la fortune de Béranger et les éditions multiples de « clefs du caveau » mais aussi le succès marseillais du théâtre dialectal de F. Carvin et des œuvres de P. Bellot, lesquelles se situent cependant dans un registre littéraire auquel C. Barry semble étranger.

Claude Barry était né le 14 mars 1754 au Muy ; il était fils de Joseph Florent Barry, boulanger et de Marie-Honorate Peiron ; il apparaît pour la première fois dans l'état civil marseillais lorsqu'il épouse le 20 mai 1776 à la paroisse Saint-Martin Madeleine Grasson, veuve de Joseph Arnaud et apparemment plus âgée que lui, puisqu'un acte ultérieur précise qu'elle est née le 31 octobre 1727 à « Saint-Pons de Collobrières ». En 1776, Claude Barry est « chaudronnier » et il réside à Marseille « depuis cinq ans » ; il habite « rue Sainte-Barbe ». Les conjoints ont déclaré « ne sçavoir écrire ». Ils divorcent le 2 germinal an XI (23 mars 1803). C. Barry se dit alors « ancien chaudronnier » et habite rue du Bâton d'or⁹. Son premier témoin est l'imprimeur Antoine-Honoré Jouve et le second un personnage bien connu de l'historiographie révolutionnaire, François Moisson, l'ancien commandant en chef du « bataillon des Marseillais ». Or l'on retrouve les mêmes parmi les témoins de son remariage le 19 floréal an XII (9 mai 1804) avec Marie-Ursule Taulier, 46 ans, fille d'un calfat¹⁰. Il a signé très maladroitement ces deux actes, ce qui rend douteuse une cécité totale qui serait survenue dès la Convention thermidorienne¹¹ ; mais on a pu, il est vrai, lui tenir la main. En revanche

9. Arch. com. de Marseille, GG (état-civil) 228 f° 37 r° et E1 - 198 f° 108 v° (N° 210). La rue du Bâton d'or est le nom de la rue Négrel, aujourd'hui disparue, pendant la Révolution. Cette adresse était la sienne dès 1801 (Arch. com. de Marseille, 2 F 89, recensement de l'an IX où il est gratifié de 29 ans et d'une femme de... 80 ans). Des livres de ses chansons, signalés par P. Ripert et R. Merle porteront ensuite « Par Claude Barry, 53, rue Négrel à Marseille ».

10. Arch. com. de Marseille, E1 - 213, f° 75 r° (N° 147). L'acte signale que C. Barry réside à Marseille depuis trente-six ans.

11. Suggérée par J. Désanat. R. Merle cite également l'artiste toulonnais Pierre Letuaire (1798-1885) qui assure dans ses *souvenirs* avoir entendu chanter à Toulon « le Père Barry (...) vieillard aveugle » et ajoute « c'était dans les massacres révolutionnaires de 1793 ou les diverses réactions qui en découlaient et se succédaient alors qu'il avait perdu la vue » ; mais son témoignage recoupe fortement celui de Désanat et il pourrait y avoir réminiscence du texte de ce dernier.

le recensement de 1807 signale à la même adresse « Claude Barry, 50 ans, aveugle » qui occupe avec U. Taulier une chambre du premier étage¹². Claude Barry meurt à 78 ans le 20 septembre 1832 ; il habite alors 43, rue de Lorette et l'acte porte « chansonnier »¹³.

Ces maigres données d'état civil ne sont nullement négligeables : C. Barry a d'abord exercé un métier réputé itinérant dans l'ancienne Provence et il n'est pas impossible qu'il ait ainsi amorcé sa carrière de chansonnier. La présence à deux reprises de F. Moisson parmi ses témoins suggère des rapports assez étroits avec lui et rend tout à fait possible l'anecdote d'une interprétation de *La Marseillaise* au club ou sur le Cours proche. L'on se gardera certes de solliciter outre mesure les souvenirs transmis par J. Désanat mais il n'est point invraisemblable que Meste Barry ait été l'un des principaux acteurs de la très rapide diffusion et du succès de la future *Marseillaise* au cours du mois de juin 1792, qui a été jusqu'ici expliqué par le seul pouvoir de l'écrit, une ample distribution du texte imprimé ayant souvent été avancée¹⁴. Si les premiers cahiers de ses œuvres que possédait J.T. Bory dataient vraiment de 1792, C. Barry pouvait effectivement jouer un rôle de propagateur privilégié de l'hymne de Rouget de l'Isle auprès de la foule marseillaise dans l'atmosphère enfiévrée et tendue de l'été 1792. C'est à cause de ses interprétations publiques de l'« hymne patriotique », si l'on en croit J. Désanat, que le chaudronnier-chanteur sera pour les bandes royalistes une figure symbolique de la Révolution marseillaise au moment de la Terreur blanche. Y aurait-il un autre lien avec F. Moisson ? La sixième compagnie du Bataillon des Marseillais comprenait un « Jean-Louis Barry » qui pourrait être le chaudronnier Jean-Louis Barry, natif du Muy, dont nous avons retrouvé l'acte de mariage avec Rose Paban, le 26 décembre 1762 dans l'église Saint-Martin de Marseille. La similitude des lieux de naissance et de profession laisse penser qu'il s'agit d'un parent de C. Barry, éventuellement son oncle¹⁵. Les liens que l'on soupçonne pareillement avec l'imprimeur Jouve suggèrent que C. Barry pourrait faire déjà imprimer ses œuvres, mais peut-être sous un anonymat prudent, ce qui expliquerait ces mentions professionnelles vagues des deux actes de l'époque consulaire. C. Barry était fils de boulanger comme Victor Gelu ou le Bordelais Antoine Verdié ; il a exercé un métier artisanal comme la plupart des chansonniers marseillais de la génération suivante¹⁶. J. Désanat, décidément bien informé, ne le situe d'ailleurs pas dans la marginalité en dépit de son handicap et signale sa modeste aisance : à sa mort « *leissé de beous escus, em' un pichoun*

12. Arch. com. de Marseille, 2 F 114 ; l'on retrouve à la « lauvisse » (mansarde) une vraisemblable belle-sœur, « Marie Taulier, fille, 52 ans, journalière ».

13. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 201 E 2921, f° 66 v° (N° 395).

14. Sur cette tradition historiographique et le rôle de la chanson en juin-juillet 1792, R. BERTRAND, « L'été 1792 » dans *Marseille en Révolution*, Marseille, 1989, pp. 95-99.

15. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 201 E 481. Sur F. Moisson, notre étude citée note 2.

16. Voir le N° 145 (1986) de la revue *Marseille* « Cent ans de chansons à Marseille » et plus particulièrement l'article de C. Barsotti, « Un siècle de chansons marseillaises d'expression occitane », pp. 23-35.

oustaou ». Il semble permettre de reculer dans le temps la tradition chansonnière marseillaise que l'on fait trop souvent débiter avec V. Gelu. Il se distingue néanmoins de ses successeurs par la modestie de son statut social et un bagage culturel qui paraît aux limites de l'oralité : là est sans doute la valeur véritable de son œuvre aux yeux de l'historien et il ne serait pas inutile de tenter de la reconstituer.

Lourde, Lautard et leurs collaborateurs, Bouillon-Landais et Jullien de Madon

La Monarchie de Juillet a été marquée par une première floraison d'études révolutionnaires régionales dont la postérité est souvent sous-estimée : ces ouvrages de synthèse, dont certains n'ont guère été remplacés encore sont à l'origine d'une tradition historiographique dont les effets (ou les méfaits) sont encore sensibles aujourd'hui dans nombre de travaux. Ainsi, rares sont les articles ou les ouvrages sur la Révolution à Marseille qui ne se réfèrent aux ouvrages de Lourde et de Lautard. Il nous a donc paru utile de préciser la personnalité de leurs auteurs et les sources qu'ils ont pu utiliser. Les travaux antérieurs au Second Empire bénéficiaient très inégalement en effet, surtout pour l'histoire très récente de la Révolution, de sources d'archives publiques. En revanche nombre d'imprimés et de manuscrits étaient alors conservés dans des collections privées et les travaux rédigés dans les premières décennies du XIX^e siècle disposaient d'une autre source d'information : le témoignage des acteurs ou du moins des témoins de l'événement¹⁷.

L'*Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence depuis 1789 jusqu'au Consulat* parue à Marseille en 1838-1839 est dite sur la page de garde de ses trois volumes « par C. Lourde (de Mazamet), membre de plusieurs sociétés savantes », auteur qui n'a fait l'objet que d'une seule notice biographique, celle que Barjavel lui a consacrée en 1841 et qui se borne à quelques indications :

« Lourde (Charles) né à Mazamet (Tarn) en mars 1807, a fait ses études à Toulouse et à Castres, est allé ensuite à Paris où il a écrit pour les journaux, a continué la carrière littéraire en Provence et dans le département de Vaucluse, et a quitté nos contrées en juillet 1841, époque où il a cessé d'être chargé de la statistique départementale dont le soin et la rédaction lui avaient été confiés par arrêté du préfet en date du 2 juin 1840 »¹⁸.

17. Les ouvrages de Lourde et Lautard dont il sera ici question furent précédés par deux publications assez dissemblables : le *Précis historique de tous les événements remarquables arrivés à Marseille depuis 1789 jusqu'au 25 juin 1815*, publié et signé par le libraire J. Chardon (Marseille, 1829) semble surtout écrit à partir des souvenirs de contemporains. Les pages consacrées à la Révolution par A. FABRE dans son *Histoire de Marseille* (Marseille, 1829-1830), T. II, pp. 413-608, semblent combiner à une documentation écrite une enquête auprès de survivants de la période ; A. FABRE l'indique incidemment dans sa *Notice historique sur les anciennes rues de Marseille (...)*, Marseille, 1862, pp. 208-209.

18. C.F.H. BARJAVEL, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse (...)*, Carpentras, 1841, T. II, p. 130. Cette notice semble être restée totalement ignorée en deçà de la Durance. Seul à notre connaissance, M.L. KENNEDY pourrait l'avoir lue, puisqu'il a mentionné le prénom de l'écrivain en citant « *the orleanist historian Charles Lourde* » dans *The Jacobin club of Marseilles 1790-1794*, Ithaca and London, 1973, p. 14.

Suit une liste d'œuvres publiées ou en portefeuille sur lesquelles nous reviendrons. Lourde était lui-même très vraisemblablement la source directe des renseignements fournis par Barjavel.

Charles Antoine Lourde est né le 20 mars 1807 à Mazamet. Il était le fils du teinturier Jean Lourde et de Marguerite Cavallié de Castres. Il appartenait à une famille protestante originaire de Carla-le-Comte (auj. Carla-Bayle) en Pays de Foix liée au développement de l'industrie textile de Mazamet. Gaston Tournier, l'historien du protestantisme, descendait par sa mère d'une autre de ses branches ; il fournit dans un ouvrage fort rare l'arbre généalogique des Lourde mais sa connaissance de l'écrivain (dont il ignore apparemment les activités et les œuvres) et de sa famille paraît assez réduite¹⁹. Nous n'avons pu d'ailleurs déterminer son domicile (peut-être parisien) après 1841, ni la date de sa mort.

Au demeurant le personnage ne nous intéresse guère ici que par ses publications provençales, les seules qu'il semble avoir commises. Charles Lourde publie les trois volumes de l'*Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence depuis 1789 jusqu'au Consulat* très vraisemblablement sous forme d'une série de livraisons, comme le suggèrent les références qui figurent au bas de la première page de chaque cahier et une note *in fine* de l'éditeur qui signale que « Lourdes » (*sic*) ne lui ayant pas fourni « la liste des victimes du fort Saint-Jean, ainsi que celle des assassins », qu'il annonçait dans son prospectus parmi les pièces justificatives, il aurait suspendu l'impression de la 18^e livraison « si les abonnés n'étaient fatigués du long retard apporté à cette publication ». Le *Catalogue des ouvrages imprimés de la bibliothèque nationale* cite ce livre de la façon suivante : « Lourde de Mazamet (et Bouillon-Landais) ». Ses rédacteurs se sont vraisemblablement inspirés du *Catalogue des livres sur la Provence et ouvrages divers de M. Bouillon-Landais*, publié à Marseille en 1873 lorsque fut dispersée la collection de Paul-François Bouillon-Landais (Agde, 19 novembre 1798-Marseille, 27 février 1873). L'on peut y lire en effet dans la préface « Lourde (de Mazamet) eut recours à M. Landais lorsqu'il écrivit l'*Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence*. La part de M. Landais dans la rédaction de cet ouvrage est considérable, surtout pour le Tome I. On trouvera dans les quelques manuscrits qu'il laisse les preuves de cette collaboration qu'il crut devoir laisser anonyme ». Le catalogue propose en effet à la vente le « manuscrit du Tome premier de l'*Histoire de la Révolution en Provence* de Bouillon-Landais et Lourdes (*sic*), en partie écrit de la main de M. B.-L. et plusieurs feuilles d'une autre écriture

19. Arch. com. de Mazamet, Etat civil, 1807 ; G. TOURNIER, *Souvenirs de famille*, Genève, 1901, 2 vol., T. I, pp. 270-273 et T. II, planche généalogique. R. CAZALS, *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris, 1983, p. 252. Nous remercions pour ces renseignements MM. J.-P. Lourdes et R. Cazals ainsi que M. F. Pic qui nous a également aidé dans cette recherche. Nous croyons deviner les raisons de la médiocre information de G. Tournier : l'on verra *infra* que C. Lourde fit baptiser ses deux filles nées à Marseille dans la religion catholique, ce qui impliquait sinon une conversion personnelle, du moins un mariage mixte, susceptible de le faire exclure de sa famille.

qui doit être celle de Lourdes ; toutes les corrections ont été faites par M. Landais, 125 feuilles papier »²⁰. L'état civil a effectivement conservé une trace des liens entre Lourde et Bouillon-Landais : le 16 août 1838 en effet naissait Marie Berthe Lourde, « fille de Charles Antoine Lourde, trente ans, homme de lettres et de dame Marie Moulis, vingt-cinq ans, mariés, domiciliés et demeurant rue Crudère N° 4 » ; or le premier témoin est « Paul François Bouillon-Landais, trente-neuf ans, propriétaire, 84, rue Curiol »²¹.

La contribution de F. Bouillon-Landais à l'ouvrage peut être assez aisément cernée : érudit et bibliophile provençal, Bouillon-Landais possédait vraisemblablement déjà cette exceptionnelle collection d'imprimés d'époque révolutionnaire que détaille le catalogue de sa bibliothèque et dont le fleuron était les recueils factices de la collection Michel de Léon²². Cette dernière constitue une source exceptionnelle entre le début de 1789 et décembre 1792 ; la même période occupe les deux premiers volumes de l'ouvrage et le tiers du troisième. L'on peut ajouter que Bouillon-Landais était employé municipal et devait avoir quelques facilités pour accéder à des liasses des archives communales qui n'étaient sans doute pas encore consultables et en obtenir des copies, voire la communication des originaux. Il faut rappeler d'ailleurs qu'il devait devenir archiviste municipal en 1848. L'on est fort tenté d'expliquer ainsi la publication dans l'ouvrage d'un grand nombre de documents qui semblent pour la plupart émaner des dossiers de l'administration municipale et pour n'en citer qu'un parmi bien d'autres, de la liste la plus complète des membres du « bataillon des Marseillais » que l'on connaisse²³.

20. *Catalogue des livres sur la Provence et ouvrages divers de M. Bouillon-Landais*, Marseille, 1873, préface p. 11 et p. 3, N° 34, p. 150, N° 3. Sur Bouillon-Landais, voir H. BARRE, *op. cit.*, T. XI, pp. 88-89.

21. Arch. com. de Marseille, E1 - 668, f° 70 v° ; également, E1 - 681, f° 115 v°, l'acte de naissance le 5 octobre 1838 de Laure Marie Louise Lourde ; ses parents habitent 22, rue de la Darse et le second témoin est « Marius Gimon, 36 ans, homme de lettres, 78, rue Curiol » (collaborateur de *L'Alcyon, études littéraires du Cercle académique de Marseille*, Marseille 1821). Baptême de Marie Berthe en l'église Notre-Dame du Mont le 3 septembre 1838, de Laure Marie Louise le 8 octobre 1839 à Saint-Charles i.m. Berthe Lourde meurt à Avignon le 6 novembre 1840 chez « son nourricier » ; ses parents sont dits « domiciliés à Apt » (Arch. com. d'Avignon, état civil 1840). Dans ces cinq actes, C. Lourde est qualifié d'« homme de lettres ». Ces deux naissances sont ignorées de G. TOURNIER, *op. cit.* Au moment de la mort de sa fille, C. Lourde vient de publier une « lettre » dans le *Mercur* aptésien du 25 octobre 1840.

22. *Catalogue (...)*, *op. cit.* : inventaire de toutes les pièces de la collection aux N° 96, pp. 8-10 et N° 845, pp. 63-86. L'ensemble fut acquis par la bibliothèque de Marseille et s'y trouve sous la cote 4717 (34 volumes) ; les pp. 86 et sq. détaillent d'autres collections d'imprimés révolutionnaires possédées par Bouillon-Landais. Selon E. OLIVIER, G. HERMAL et R. DE ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, T. 16, Paris, 1929, pl. 1655, la collection de Michel de Léon fut vendue en 1834.

23. LOURDE, *op. cit.*, T. III, pp. 38-45 ; nous avons vainement cherché son original dans les dépôts communaux et départementaux. Lourde l'aurait-il directement communiqué à l'imprimeur, selon la mauvaise habitude de nombre d'historiens de son temps, « emprunteurs » d'archives ?

Pourquoi F. Bouillon-Landais resta-t-il ainsi dans l'anonymat ? La première réponse qui vient à l'esprit est qu'il joue alors le rôle classique du « nègre » littéraire d'un journaliste beaucoup plus en vue, qui selon Barjavel collabore au *Sémaphore de Marseille*. L'on peut aussi supposer que Bouillon-Landais a voulu faire preuve de prudence en ne cosignant pas un livre qui montrait que « tout poussait donc à une Révolution, tout la rendait imminente et inévitable »²⁴. C. Lourde souligne d'ailleurs à la fois l'audace réelle de l'ouvrage et l'importance de ses bases documentaires en écrivant dans sa préface : « Je n'ai rien à taire ni à inventer : étranger au pays, je n'y compte encore que peu d'amis et ne crois pas y avoir d'ennemis. Je n'ai donc pas à subir aucune influence d'intérêt ou de position, et je puis être impartial sans effort et sans me faire un mérite de mon impartialité. Ma conviction résultera uniquement des pièces authentiques qui sont sous mes yeux ; elles sont nombreuses et me serviront souvent à peindre les hommes mieux que ne le feraient les développements les plus soigneusement combinés. En un mot, je compte faire de nombreuses citations, et presque toujours de documents rares ou inédits (...) ».

L'on se bornera à signaler rapidement les deux autres œuvres de C. Lourde, car elles semblent quasiment inconnues. En 1839 paraît à Marseille une brochure, de 23 p., *Le Français et la Polonaise, légende d'amour et de douleur au XIX^e siècle par C. Lourde, auteur de l'Histoire de la Révolution en Provence et Le Terrier*. L'on y trouve, ainsi que son titre le laisse deviner, le récit des débuts de l'affaire Jean Mistral de Saint-Rémy-de-Provence²⁵.

Lourde est ensuite passé en Vaucluse où, comme l'indique Barjavel, il est momentanément chargé de la rédaction d'une nouvelle statistique départementale qu'il ne conduira pas à terme²⁶. En juillet-août 1840, il met en souscription un *Voyage topographique, historique et pittoresque dans le département de Vaucluse*, qui devait servir d'introduction à une vaste *Histoire d'Avignon et du Comtat Venaissin* en préparation. Deux livraisons seulement parurent de ce qui était annoncé comme « un fort volume in-8^o caractère petit-romain, divisé en dix livraisons ornées chacune d'une lithographie »²⁷. Il est possible que cet échec ait conduit Lourde à quitter la région. Barjavel

24. Il pouvait difficilement cosigner également l'introduction du Tome II, pp. 1-3, très sévère pour Marseille contemporaine, qui dut valoir à Lourde quelques ennemis.

25. Sur cette cause célèbre, voir en dernier lieu M.-T. JOUVEAU, *L'Affaire Jean Mistral, - le fou aux 60 millions*, Nîmes, 1981 et J.-P. CLEBERT, *L'amour, l'argent et la folie, l'Affaire Jean Mistral, 1830-1890*, Paris, 1982.

26. M. A. Maureau a eu l'amabilité de nous signaler une lettre du sous-préfet de Carpentras au préfet du 14 janvier 1841 indiquant que Lourde n'a pas restitué un registre que le 3^e bureau lui a confié pour ce travail et la réponse de ce dernier, faisant observer que ce document ne lui avait pas été réclamé (Arch. dép. de Vaucluse, 2 M 17, dossier personnel du préfet J.-P. Marquier).

27. L'on trouvera à la bibliothèque d'Avignon le prospectus, le formulaire de souscription et les livraisons parues commodément rassemblés dans le Ms 3007 du fonds Réquien (pièces 30 et 33). La première livraison est illustrée d'une gravure « Avignon vu de la Barthelasse » (Chantron del. et lith. Magny Avignon).

signale qu'il avait alors « en portefeuille, presque terminé » trois textes : « Isabelle d'Armagnac, chronique languedocienne ; Le Guide des voyageurs à Avignon ; Notice historique sur Pétrarque et Laure ». Aucun ne semble avoir paru. L'on observe cependant qu'en 1842 J.-B. Joudou, l'imprimeur du *Voyage...* avorté, publie sous son nom *Avignon, son histoire, ses papes, ses monumens et ses environs* et l'on peut se demander si C. Lourde ne lui aurait pas abandonné ses notes voire quelques fragments de manuscrit pour le dédommager.

*
* *

L'autre historien de la Révolution marseillaise, Laurent Lautard (1764-1848) est relativement mieux connu puisqu'il fut académicien, eut droit à un article nécrologique, et qu'ainsi H. Barré a pu lui consacrer une brève notice dans l'*Encyclopédie départementale*²⁸. Ses *Esquisses historiques ; Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815* signées *Un vieux Marseillais*, publiées en deux volumes à Marseille en 1844 sont à la différence de l'œuvre de Lourde d'inspiration très nettement anti-révolutionnaire. Laurent-Marie Lautard était un témoin de la Révolution, puisqu'il était né à Marseille le 8 septembre 1764²⁹. Son homonyme le docteur J.-B. Lautard expliquait son aversion pour cette période par la perte de sa fortune à la suite de la chute des assignats et par sa participation à l'armée départementale, qui lui avait valu, après l'échec du Fédéralisme, d'être dénoncé et incarcéré à Sainte-Claire jusqu'au 9 Thermidor. J.-B. Lautard observait d'ailleurs qu'il avait reçu après cette publication « les nombreux témoignages de reconnaissance (d)es familles des anciens compagnons de sa dure captivité, qui retrouvaient dans cet écrit leurs noms et des souvenirs consolateurs ». De fait l'ouvrage semble relever davantage du recueil de souvenirs que de la compilation d'archives. Sa lecture attentive montre que la chronologie y est parfois flottante et que des patronymes sont estropiés d'une façon significative de la transmission par la mémoire.

L. Lautard a cependant bénéficié d'un informateur tout à fait intéressant par son extrême sociabilité, sa curiosité d'esprit et ses relations en la personne de l'avocat puis juge de paix Balthazar Jullien de Madon (1762-1847). L. Lautard a d'ailleurs reconnu sa dette peu avant sa mort dans la notice nécrologique qu'il consacra à son ami :

« Bizarre et sans préjugés, il s'arrêtait indistinctement dans la rue avec

28. H. BARRE, *op. cit.*, T. XI, pp. 295-296 ; J.-B. LAUTARD, « Notice historique sur (...) M. Laurent Lautard », *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1851-1852 (1853), pp. 135-153 ; l'auteur signale que les *Esquisses* furent d'abord lues par fragments dans les réunions de l'Académie.

29. Arch. com. de Marseille, GG 216 (état-civil), f° 151 (paroisse Saint-Martin) ; fils de Jean-Pierre Lautard négociant et de Marie-Anne Doursy ; mariage au quartier rural de Saint-Louis le 4 janvier 1792 avec Marie-Anne Claire Lesbros (*ibidem*, GG 612) ; L. Lautard possédait dès 1791 une petite propriété (trois carterées) située à Saint-Antoine au terroir de Marseille et proche de la Bricarde où, selon J.-B. Lautard, il passa l'essentiel de sa vieillesse et mourut le 3 décembre 1848.

l'homme de toute couleur et de tout acabit (...) tout lui était bon, le manant et le citoyen bien vêtu, le vieux jacobin et le candide marseillais (*sic*) ce qui le tenait au courant du personnel du pays. Julien (*sic*) savait l'histoire de tout le monde, de génération en génération. Une biographie marseillaise de sa main aurait été chose curieuse, sur ma parole, la facilité de son commerce l'ayant mis à portée d'entretenir, de sonder, de manier pour ainsi dire, les gens de tous les partis et de toutes les époques, d'arracher à certaines individualités la confidence de leurs anciens faits et gestes ; il s'était entassé dans sa mémoire une kyrielle d'anecdotes tragiques et comiques. C'est de nos paisibles soirées, passées en tête à tête au coin du feu, que j'ai recueilli beaucoup de particularités pour mon faible essai sur Marseille en Révolution »³⁰.

Balthazar Jullien dit « de Madon » (il avait ajouté à son patronyme celui de sa mère pour se distinguer d'homonymes) est loin d'être le pittoresque excentrique qu'évoquera à la fin du siècle J. Cauvière d'après L. Lautard. Cette prétendue excentricité se manifestait aux yeux de Cauvière dans une double appartenance que L. Lautard résume ainsi : « il savait varier l'emploi du temps. Tantôt le sac lugubre du pénitent, tantôt le tablier symbolique du franc-maçon, cela faisait contraste et c'est ce qu'il aimait, les contrastes, il en était pétri ! ». De fait les activités maçonniques de B. Jullien, principal restaurateur de la mère loge écossaise en mars 1801, sont bien connues³¹. Il aurait été reçu à l'âge de douze ans pénitent dans une compagnie qui ne se reconstitua pas après la Révolution et entra en 1814 chez les pénitents Carmelins. B. Jullien de Madon avait siégé comme juge du tribunal populaire de Marseille du 31 mai au 25 août 1793 ; puis il était réputé avoir émigré et se cacha peut-être alors. Il constituait un témoin de choix, voire un enquêteur fort bien placé, ne serait-ce que par ses activités religieuses et maçonniques. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il se trouvait en 1803 membre honoraire de la *Parfaite sincérité* dont l'ancien conventionnel Omer Granet était membre d'honneur ; l'on sait aussi le rôle que jouèrent dans la mère loge pendant l'Empire le préfet Thibaudeau et le maire Anthoine.

Les rapports entre Lautard et B. Jullien de Madon dataient peut-être de leur enfance : François-Balthazard Jullien, fils d'un courtier royal, était né comme L. Lautard dans la paroisse Saint-Martin, le 7 septembre 1762 et ils avaient pu se connaître au collège de l'Oratoire. De plus l'adresse urbaine de Lautard à son décès est 10 rue Fongate ; B. Jullien de Madon était mort le 21 mai 1847 au 9 de la même rue, en laissant apparemment des archives. Le décès du vieux juge fut déclaré en effet par le pharmacien Henri Reimonet (1815-1861). Or dans son étude sur l'église des Récollets, C. Bousquet

30. « Un ancien magistrat marseillais », article signé « L. L. », dans *La Gazette du Midi*, 9 juillet 1847, très partiellement reproduit dans J. CAUVIÈRE, *Le caducée, souvenirs marseillais, provençaux et autres*, Tome XII, Marseille, 1887, pp. 217-234.

31. R. VERRIER, *La mère-loge écossaise de France à l'Orient de Marseille, 1751-1814* (Marseille, 1950) fournit p. 52 et sq. d'amples renseignements sur la biographie de Jullien de Madon. Sa réception chez les pénitents carmelins est dans Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 24 F 95 ter. B. Jullien de Madon est évidemment cité dans M. AGULHON, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, 1968, p. 193.

remerciera en 1856 ce dernier pour les renseignements qu'il lui a fournis sur la période révolutionnaire ; il précise : « ces détails tout à fait inédits font partie des nombreux documens qu'il possède sur l'histoire locale, et dont la plupart lui viennent du fonds Jullien de Madon »³². Les *Esquisses...* de L. Lautard ont donc été rédigées d'une façon radicalement différente de l'*Histoire...* de Lourde. Si elles réclament une autre forme de critique des sources, elles n'en ont pas moins sans doute recueilli des informations qui semblent mériter intérêt.

Eulalie Favier, poétesse romantique puis religieuse du Sacré-Cœur

Du petit nombre des Romantiques marseillais, deux noms se dégagent aisément par leur talent poétique : la vie de Joseph Autran, qui fut de l'Académie française, est bien connue même si l'œuvre est aujourd'hui assez oubliée. Quiconque a parcouru en revanche les deux recueils publiés par Eulalie Favier n'a pu qu'être frappé par leur qualité littéraire, à laquelle les contemporains furent au demeurant sensibles : son second recueil, imprimé conjointement par des libraires parisiens et marseillais fut salué par la presse parisienne et E. Favier fut le 23 avril 1840 la première femme reçue membre correspondant de l'Académie de Marseille. Bien plus, le président de ladite Académie aurait vainement tenté de l'« amener (...) vers un fauteuil académique » mais se serait heurté à sa « modestie ricieuse ». Auguste Brun, qui a consacré à son art des pages de belle venue dans son étude classique *Le Romantisme et les Marseillais*, s'excuse presque de l'enthousiasme qu'il manifeste à son égard et qui paraît cependant justifié :

« La poésie française est assez riche et n'a pas besoin qu'on exhume, pour les lui restituer, d'obscurs méconnus. Sans doute jugera-t-on naïf cet essai de réhabilitation. Qu'on songe à la joie du chercheur quand il rencontre enfin un artiste probe, délicat et sobre, et un livre choisi où il ne bute pas sur des longueurs, des malfaçons, et des puérités ! »³³.

L'intérêt du lecteur pour E. Favier était de surcroît aiguisé par le mystère qui planait jusqu'ici sur sa vie : « J'ignore quand elle naquit, quand elle mourut... » avouait en 1928 A. Brun dans une première étude exploratoire sur « Le Romantisme à Marseille ». Il ajoutait : « Elle ne figure pas dans les *Biographies* de Barré ; pourtant il avait cherché à savoir »³⁴. En 1939, l'aveu

32. C. BOUSQUET, *Notice historique sur l'église Saint-Théodore (...)*, Marseille, 1856, p. 28 note 1. La notice nécrologique d'H. Reimonet par P.M. Roux est dans *Actes du Comité médical des Bouches-du-Rhône, T. IV*, pp. 369-376 ; l'on y signale p. 376 « une quantité prodigieuse de pièces manuscrites et imprimées sur l'époque de la Terreur à Marseille ». Des fragments de la collection Reimonet, acheté par Segond-Cresp, sont entrés avec la collection de ce dernier aux Arch. dép. des Bouches-du-Rhône (30 F ; voir en particulier les articles 22 et 23).

33. A. BRUN, *Le romantisme et les Marseillais*, Aix, 1939, pp. 118-124.

34. A. BRUN, « Le romantisme à Marseille, 1826-1836 », *Mémoires de l'I.H.P.*, T.V., fasc. 2, 1928, pp. 172-196, à p. 186 et note 33.

de l'échec de ses recherches le conduisait même à s'oublier à abandonner un instant le « nous » universitaire :

« Nous sommes incapables, malgré nos recherches, de donner sur elle la moindre indication biographique : je n'ai pu trouver nulle part même la date de sa naissance ».

Du moins A. Brun pouvait-il alors expliquer les raisons de la « disparition » d'E. Favier au moment où son œuvre était louée par les « hommages unanimes de ses confrères ». Il avait reçu communication, sans doute à la suite de son article de 1936, d'un passage de la préface que l'abbé A. Bayle avait donnée en 1874 au recueil poétique du typographe H. Matabon, *Après la journée* : l'auteur y racontait qu'H. Matabon devait l'éveil de son goût poétique à l'œuvre d'E. Favier dont il avait eu la primeur car, jeune prote, il avait été chargé par son patron, l'imprimeur M. Olive, « de porter et de rapporter les épreuves » et « chemin faisant, il les lisait avec avidité ». A. Bayle ajoutait au sujet d'E. Favier :

« Au moment où son livre lui attirait de tous côtés les plus flatteuses louanges, elle renonça au monde et choisit pour y abriter son âme rêveuse le paisible silence d'un cloître où elle devait consacrer ses jours à l'éducation »³⁵.

En fait les déclarations de succession de la famille Favier, inconsultables aux temps d'H. Barré et A. Brun à cause de la prescription centennale mais désormais accessibles, allaient fournir le renseignement essentiel : le nom de la congrégation dans laquelle E. Favier était entrée, la société des religieuses du Sacré-Cœur, fondée par M.-S. Barat. Celle qui était devenue « Mère Favier » eut droit à sa mort en 1882 à une notice dans les « Lettres annales » de sa congrégation qui complète les quelques données biographiques recueillies par ailleurs³⁶.

Marie-Françoise Eulalie Favier est née le 9 avril 1806 à Cassis, fille de Jean-Baptiste François Marie Favier, receveur des douanes et de Marie Claire Pauline Guérin. Sa famille paternelle était originaire de Moirans-en-Montagne dans le Jura, sa famille maternelle de Cassis³⁷. Son père, « artiste par nature,

35. H. MATABON, *Après la journée, premières et nouvelles poésies*, Marseille 1874 et 1886, pp. 8-10. E. Favier ne figure pas dans le *Dictionnaire de biographie française* de Prévot et Roman d'Amat ; seul P. Guiral lui a consacré une notice d'après A. Brun dans P. GUIRAL et F. REYNAUD, *Les Marseillais dans l'histoire*, Toulouse, 1988, pp. 113-114.

36. Archives de la province de France des religieuses du Sacré-Cœur, Poitiers, « Lettres annuelles de la Société du Sacré-Cœur, 1881-1882, 1^{re} partie », f° 318-322, cette notice fut rédigée à partir d'une relation écrite par « la mère Favier (...) sur sa jeunesse et sa vocation ». Nous remercions sœur C. de la Martinière de nous avoir communiqué une photocopie de ces pages. Les citations biographiques que nous en ferons seront désormais indiquées par *Lettres*.

37. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 201 E 3576 (Cassis) N° 47. Son grand-père, Lupicin Joseph Albin Favier, capitaine général des Fermes du roi, (Moirans, 1743-Paris 1795) avait épousé à Marseille (La Major) Françoise Michel-Rabatau le 12 octobre 1781, légitimant ainsi le futur père d'E. Favier, né précédemment le 24 juillet 1780 (Marseille-Saint-Ferréol).

consacrait toutes ses heures de loisir à la musique, la poésie et la peinture. Très instruit et lisant beaucoup, il inspira sans peine les mêmes goûts à sa fille ». Cette dernière aurait fait « des vers dès l'âge de 9 ou 10 ans » (*Lettres*).

E. Favier fut placée à cet âge au pensionnat Chaniac d'Aix, qui passera ensuite sous la direction des religieuses du Sacré-Cœur ; mais sa santé s'altérant, elle dut retourner chez ses parents, passant son adolescence « à lire, à écrire, à faire des vers, de la musique, s'occupant en même temps et avec la même ardeur de métaphysique et de controverse » (*Lettres*). En 1826 elle vint habiter Marseille avec ses parents et ses trois frères puînés Albin, Auguste et Eugène. Les Favier s'établirent 44, rue Tapis-Vert, adresse qui correspond actuellement à l'église de la Mission de France. La maison des Favier était l'un des deux immeubles qui se trouvaient alors entre la rue et la chapelle de l'ancienne maison des Lazaristes ; au rez-de-chaussée, une porte donnait accès par un couloir traversant l'épaisseur de la bâtisse à la chapelle de la Mission. Cet édifice fut ultérieurement racheté par les Jésuites pour agrandir leur sanctuaire et lui donner une façade sur la rue. Les bâtiments des Lazaristes étaient alors provisoirement occupés par les Clarisses chez qui E. Favier aurait « pri(s) peu à peu des habitudes de piété ».

« Sa famille passait une partie de l'été à la campagne, et dans la société qu'elle fréquentait, on vint à savoir que M^{re} Favier faisait des vers. Ce fut un événement. Le baron Gaston de Flotte qui lui-même à cette époque débutait dans la poésie, voulut voir et les vers et l'auteur, il finit par envoyer à Lamartine un spécimen des essais d'Eulalie. Quelques jours après, la jeune fille recevait une lettre d'encouragement du célèbre poète. On comprend l'effet produit, sa verve ne tarissait plus (...) » (*Lettres*)³⁸.

E. Favier a daté avec le plus grand soin les poésies de son premier recueil. Il est ainsi possible d'indiquer que sa production imprimée commence au rythme d'une œuvre par mois entre octobre 1833 et février 1834. Une première flambée poétique se manifeste au printemps 1834 : trois pièces en mars, cinq en avril, deux en mai, trois en juin, trois en juillet. L'on croit en deviner les raisons : le premier poème « A.M. de Lamartine » est de janvier 1834 et la lettre mentionnée plus haut aurait pu exciter l'inspiration de la poétesse. Si le mois d'août ne fournit qu'un poème, septembre en fait naître trois, octobre un mais novembre trois, décembre cinq et janvier 1835 sept, dont le second poème à Lamartine et celui dédié à V. Hugo, « roi par le génie », sans oublier l'envoi à J. Méry qui indique qu'il lui a « ouvert l'arène poétique » : le recueil se précise et E. Favier travaille avec ardeur ses vers et file ses métaphores. Ainsi le 25 janvier 1835, répond-t-elle à « l'hommage d'un compatriote, M.L.D. » en lui assurant qu'elle n'oublie point Cassis :

38. Ce récit est en partie recoupé par celui qui fournit G. DE FLOTTE dans son *Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1836, pp. 331-344 ; l'on trouvera dans cet ouvrage le texte d'une lettre de Chateaubriand à E. Favier et également pp. 305-310, la critique par E. Favier d'un ouvrage de T. Bosq.

« Mer qui pousse sans cesse avec un bruit sauvage
 La vague murmurante aux rochers du rivage
 Cap jeté sur les eaux (...) »

Et lorsque deux jours plus tard elle rédige son poème à Victor Hugo, ce « barde inspiré que le génie enlève » s'y retrouve comparé au cap Canaille dont le « front inaccessible affronte la tempête ».

Février donne trois poèmes dont « La prière » qui ouvre le recueil et « A Marseille », daté du 28 février 1835, qui évoque l'épidémie de choléra et rappelle le « vœu de la peste » : il s'agit de la seule allusion que nous ayons rencontrée au culte du Sacré-Cœur. En mars 1835, les *Poésies de l'âme par M^{lle} Eulalie Favier* sont publiées à Paris et Marseille³⁹. Deux pièces sont dédiées à Chateaubriand, deux à Lamartine, deux à Gaston de Flotte, une à Saint-Beuve, une à Victor Hugo, une à Méry ; une poésie, « Marie », est adressée à l'orfèvre Chanuel, qui vient d'achever la statue d'argent de Notre-Dame de la Garde⁴⁰. Les exergues qui accompagnent quasiment chaque titre nuancent fortement ce palmarès tout en révélant l'ampleur des lectures d'E. Favier : V. Hugo et Lamartine s'y taillent une forte part, alors que G. de Flotte disparaît presque et qu'apparaît M. Desborde-Valmore. Il y a enfin les citations bibliques, prises pour l'essentiel dans les psaumes.

L'année suivante Gaston de Flotte publie son *Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours* ; l'auteur observe qu'il aurait pu l'ouvrir par une femme (Marseille d'Altovitis) et qu'il l'achève par une autre (E. Favier) ; cette dernière a droit à une notice de treize pages⁴¹. E. Favier est désormais une personnalité de la vie intellectuelle marseillaise ; lors de la réception à l'académie du comte de Castellane, elle est priée par le secrétaire de « siéger avec la docte assemblée » et « une véritable ovation lui fut faite au moment où elle prit place au fauteuil » (*Lettres*)⁴². En 1839 paraît à Paris et Marseille son second recueil *Espoir et souvenir*, titre significativement omis dans la biographie de la religieuse, sans doute parce que la plupart de ses pièces étaient jugées *a posteriori* trop profanes. Il est certes difficile de démêler la part de la biographie et de l'imagination chez un écrivain romantique mais l'ouvrage semble être le reflet d'une crise affective.

39. A. Brun avait été frappé par la vignette fort romantique (femme et enfant pleurant sur un tombeau) qui illustre la page de titre ; il s'agit d'une œuvre d'H. Monnier gravée par Leloir, d'ailleurs répertoriée dans CHAMFLEURY, *Henry Monnier, sa vie, son œuvre, avec un catalogue complet de l'œuvre*, Paris, 1879, p. 390.

40. L'on rappellera que cette prouesse artisanale suscita l'enthousiasme des écrivains du temps ; ainsi G. DE FLOTTE, *op. cit.*, pp. 218-220 et surtout 270-276 : « mais notre grande gloire artistique c'est Chanuel... »

41. L'on doit rectifier une remarque d'H. Barré au sujet de ce livre : « il donne à Eulalie Favier le titre de dixième muse » (*Encycl. dép.* T. XI, p. 208) ; en fait G. de Flotte rappelle que M. d'Altovitis fut surnommée ainsi. Sa notice sur E. Favier n'est d'ailleurs pas exempte de « reproches grammaticaux ».

42. Ce détail avait été fourni à la rédactrice des « Lettres annuelles... » par l'un des frères d'E. Favier. La notice s'étend assez longuement sur « le fantôme de la gloire humaine (qui) venait tenter Eulalie d'une façon peu ordinaire ».

« Mais tout a fui : mon avenir s'efface
 Le présent glisse et vide est le passé.
 A peine encor me reste-t-il la trace
 De ce printemps où l'orage a passé.
 Bientôt hélas le vent froid de la tombe
 Viendra glacer mes restes endormis ;
 Que me faut-il avant que je succombe ?
 L'espoir de vivre au cœur de mes amis (...) »⁴³.

E. Favier est au début des années 1840 l'une des victimes du célèbre notaire Arnaud de Fabre. Le 4 janvier 1835 en effet, son oncle maternel Augustin-Elie Brunet était mort à Cassis, lui léguant 6.000 francs, qu'elle reçut le 9 avril 1835 et prêta par l'entremise d'Arnaud de Fabre le 27 juillet à Jean-Pierre Maurin, propriétaire et marchand de vin, 46, rue Belsunce. Le 21 janvier 1841, lors de la sixième audience du procès d'Arnaud de Fabre convaincu de détournement de fonds, E. Favier vint déposer pour radiation frauduleuse de l'hypothèque garantissant son prêt et s'opposer aux déclarations du fils Maurin ; sa déposition « faite avec élégance et précision (fut) écoutée avec intérêt »⁴⁴.

La Mission de France avait été abandonnée par les Clarisses depuis 1834 au profit de leur nouveau couvent et les Jésuites s'y étaient installés en 1839. Ici se place l'épisode quelque peu romanesque de la rencontre d'E. Favier avec un jésuite de la Mission qui avait bien des années auparavant découvre les *Poésies de l'âme* et dès lors, « s'enflammant de zèle pour l'âme de l'auteur, entreprit la tâche de l'amener complètement à Dieu » sans la connaître, en priant et faisant prier pour elle. Il devint vite son directeur de conscience ; après son départ il fut remplacé par d'autres pères de la Mission de France. Les *Lettres annuelles du Sacré-Cœur* indiquent : « elle entra dans la voie qui devait la conduire à la donation d'elle-même à Dieu. Depuis longtemps d'ailleurs, Dieu lui faisait sentir le néant de toutes choses et l'impuissance de succès éphémères pour combler le vide d'une âme faite pour le Souverain Bien ». En dépit de leur caractère conventionnel, ces remarques paraissent traduire ce que leur auteur appelle peu après les « incertitudes (d') Eulalie », qui semble avoir très longuement hésité entre « un monde où (elle) fu(t) étrangère » et le « repos » du cloître⁴⁵.

43. Ces vers avaient néanmoins déjà été publiés par G. DE FLOTTE, *op. cit.*, p. 343, à titre d'inédit.

44. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône 367 E 449 et 450. Le compte rendu imprimé du procès d'Arnaud de Fabre (Marseille, 1841) porte p. 143 qu'elle est « âgée de vingt-un ans » (elle a alors trente-quatre ans) ; elle habite toujours chez ses parents, 44, rue Tapis-Vert. Mention de sa déposition dans J. CAUVIERE, *op. cit.*, T. XII, p. 248 ; à noter p. 277 l'indication incidente que le comte Jules de Castellane fut reçu à l'Académie le 17 octobre 1841.

45. Nous empruntons ces citations au poème « La novice » d'*Espoir et souvenir*, p. 195 et sq. Versons également à ce dossier les remarques de G. DE FLOTTE, *op. cit.*, p. 332 : « (...) une âme pieuse et méditative qui se plaît aux songes du ciel, qui pour toute joie ne connaît que la prière, pour tout bien ne désire que d'être écoutée de Dieu (...) elle sait que, fille du ciel, c'est au ciel que la poésie doit renvoyer ses hymnes d'amour, d'espérance ou de douleur (...) » etc.

1842 est une année décisive pour E. Favier, à la suite d'une retraite effectuée dans la maison aixoise des Sœurs du Sacré-Cœur ; elle y revient le 30 septembre et prend l'habit le 27 décembre. Au terme de son noviciat achevé à la maison de la Ferrandière, E. Favier prononce ses premiers vœux le 21 novembre 1844. Dès lors son cursus nous intéresse surtout par ses étapes marseillaises : 1845-1848, séjour d'un an à Montpellier puis à Aix, où elle est surveillante et maîtresse de classe. Puis 1849-1850, premier séjour au pensionnat des Dames du Sacré-Cœur établi à Saint-Joseph, banlieue de Marseille, dans l'ancien château du négociant Hugues l'aîné (actuelle mairie du septième secteur). Le 11 avril 1851, E. Favier prononce ses derniers vœux ; 1851-1854, séjour à Bourges puis de 1854 à septembre 1866 second séjour à Marseille, au château de Saint-Joseph⁴⁶ ; 1866-1872, séjour à Bordeaux. Puis de 1872 à 1880, Mère Favier séjourne successivement à Poitiers, Bordeaux et Layrac. En septembre 1880 elle est envoyée à Angoulême où elle meurt le 31 août 1882.

E. Favier n'abandonna pas tout à fait la poésie : « devenue religieuse, son talent poétique contribuait largement aux fêtes de la famille (*id est* sa communauté) ou à celles du pensionnat ». Lors de son séjour marseillais, « elle a laissé de sa composition des litanies du S(acré)-C(œur) et plusieurs motets pleins de piété et d'harmonie » (*Lettres*). Ces dernières œuvres n'étaient pas destinées au public et semblent perdues. Ses retours à Marseille sous le quasi-anonymat du voile de la religieuse, insoupçonnés jusqu'ici, sont le trait le plus étonnant de la seconde partie de sa vie⁴⁶. Il est vrai qu'Eulalie Favier avait écrit en 1839 :

« Que sommes-nous ? Jetés sur un courant rapide,
 Nous passons, entraînés par ses flots agités,
 Ne pouvant ramener qu'un souvenir aride
 Aux bords que nous avons quittés... »⁴⁷.

Régis BERTRAND et Georges REYNAUD

46. Son second retour suit de très près le décès de sa mère à Cassis (20 octobre 1853) ; son père ne disparaîtra qu'en 1869, à l'âge de 89 ans.

47. *Espoir et souvenir*, « Sur la mort de la princesse Marie d'Orléans », p. 25. Soulignons l'intérêt des deux étapes de la vie et de l'œuvre d'E. Favier pour l'étude du statut féminin au XIX^e siècle, que nous ne pouvons entreprendre ici.